

# Quel code pour le musicien ?

<http://www.nhusser.com/College/quatriemes/Aperghis/Aperghis.htm>

**En classe de 6°** nous nous interrogeons sur les codes utilisés entre musiciens.

Il en ressort une description plus ou moins précise de la partition et de tous les symboles qu'elle comporte. Nous observons également un code entre le chef d'orchestre ou le chef de chœur et les exécutants : un code gestuel avec battue (pulsation) et indications de caractère.

**En classe de 5°** nous nous intéressons à la forme de l'œuvre, c'est-à-dire les différents enchaînements entre les phrases, mélodies, cellules et parties qui constituent la structure générale.

**En classe de 4°** nous nous rendons compte que l'écriture traditionnelle ne suffit plus à satisfaire les compositeurs et que ces derniers sont alors obligés d'imaginer une autre écriture leur permettant d'explorer l'univers sonore.

En effet, après 1945, de jeunes compositeurs s'intéressent de près aux modes de jeux instrumentaux, aux timbres électroniques, à la forme ouverte ou à la mise en scène.

Ainsi, Georges Aperghis emprunte une voie originale dans la conception de ses œuvres : il conjugue musique et mise en scène ; l'une ne va pas sans l'autre.

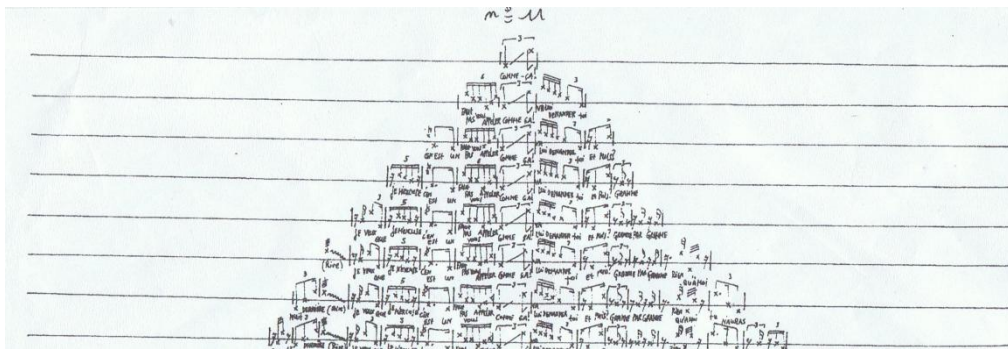
Prenons un premier exemple, les **Récitations** écrites entre 1977 et 1978.

Les **Récitations** d'Aperghis sont une œuvre vocale répartie en 14 pièces séparées qui s'appuient essentiellement sur une combinaison virtuose de phonèmes. L'écriture se caractérise par une grande vitesse, des répétitions et des accumulations, une haute pression rythmique. Elles sollicitent la participation créative de l'interprète et s'accrochent bien d'une grande versatilité de modes de jeux vocaux. Une langue imaginaire s'y invente, ambiguë et souvent drôle.



À la fin des années 1970, Georges Aperghis crée l'ATEM, (Atelier de Théâtre Musical) et n'a cessé d'écrire depuis lors des œuvres qui imposent à la musique un jeu de scène. En 2011, il mêle à l'ensemble le support multimédia et offre par exemple Luna Park, avec instruments, voix, mise en scène mais aussi vidéos, jeux de lumières, informatique et voix de synthèse.

## Récitations 11



Il n'y a pas de note mais du rythme et du texte, ce qui laisse de la liberté à l'interprète.

Construisons notre propre Récitation sur ce modèle par groupes de 2 élèves pour l'écriture, mais individuellement pour la lecture.

Le chant proposé est un tube de Jacques Dutronc : **Les Cactus**

Dans cette chanson de 1966, on est proche du "parlé" et les "aïe" et "ouille" rappellent parfois Aperghis. Pourrait-on la mimer en la chantant ?

**Mode de jeu** : façon particulière de faire résonner son instrument (violon pizzicato ou arco, piano legato ou staccato, voix de tête, voix de poitrine...)

**Registre** : le registre est l'étendue moyenne d'une voix. Il est aussi la subdivision de la tessiture d'une voix ou d'un instrument conservant les mêmes particularités de timbre. Et enfin, il est également un jeu d'orgue.

**Synthétique** : tout son produit par un oscillateur (son électronique)

**Effets** : différentes modifications électriques apportées au son d'origine (filtrage, réverbération, écho, amplification...)

**Mixage** : le mixage est l'opération technique par laquelle, dans le domaine du film, de la musique de la télévision ou de la radio, un certain nombre de sources sonores différentes sont mélangées pour parvenir à une continuité sonore unifiée, en intervenant sur le niveau, le timbre, la dynamique ou la spatialisation des signaux sonores.

**Phrasé** : articulation du discours musical qui organise les éléments d'interprétation et conditionne la place des respirations.